

Règlement

Bourse aux jouets

Et aux vêtements

Article 1

L'association des P'tits Mornaçons, organise une bourse aux jouets, aux vêtements enfants et aux petits accessoires de puériculture, exclusivement destinée aux particuliers. Les bénéfices de cette manifestation permettront de financer des projets éducatifs, culturels, créatifs, scientifiques et sportifs au profit des enfants scolarisés à Mornac sur Seudre.

Article 2

La bourse aux jouets aura lieu le Dimanche 16 Novembre 2025 à la salle des fêtes de Mornac Sur Seudre 17113. Les horaires sont les suivants :



Répartition et installation des emplacements de 8h00 à 9h00



Vente de 9h00 à 17h00



Rangement de 17h00 à 18h00

Article 3

Chaque exposant aura la possibilité de réserver 2 tables maximum de 0,8m de largeur et de 1,2m de longueur avec 1 chaise. Ces 2 tables au maximum constitueront son emplacement. La réservation de la table est fixée au prix de **6€**. Chaque exposant peut venir avec ses 2 tables maximum, d'une taille équivalente (0,8m de largeur et de 1,2m de longueur). Il sera alors facturé **5€** par emplacement de table.

Chaque exposant est autorisé à venir avec un seul et unique portant (non fourni) au tarif de **2€**.

Merci de ne pas emmener d'objets trop volumineux.

Il est strictement interdit de planter des punaises ou des clous sur les murs. L'inscription est validée lors de la réception de la fiche d'inscription, accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du règlement. Toute réservation sera notifiée dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle. Attention les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Article 4

Tout emplacement réservé est dû.

Votre chèque d'inscription sera encaissé après le 16/11/2025.

Règlement

Bourse aux jouets

Et aux vêtements

Article 5

Les particuliers ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés comme le rappelle la circulaire du 12 août 1987 relative à la lutte contre les pratiques para-commerciales. Le matériel exposé doit être conforme à l'esprit de la manifestation. Sont acceptés, les jeux et jouets, les peluches, les livres d'enfants, les CD et DVD, les jeux de plein air, les consoles et jeux vidéo, le matériel de puériculture. Tous les articles présentés seront propres et en bon état de fonctionnement.

Le matériel exposé reste sous la responsabilité de l'exposant. Tout litige avec un acheteur sera réglé par l'exposant qui s'efforcera de trouver un arrangement amiable.

Article 6

L'exposant déclare sur l'honneur ne pas être un professionnel de la vente d'objets neufs et/ou d'occasion, et ne vendre que du matériel lui appartenant. En cas de contrôle d'un organisme agréé et compétent, l'association des P'tits Mornaçons, organisatrice, décline toute responsabilité vis à vis des exposants qui ne respectent pas la réglementation.

Article 7

Ne peuvent être vendeurs que des personnes majeures. Les enfants mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée et restent sous la responsabilité des parents, même s'ils ne sont pas présents.

Article 8

Chaque exposant doit être assuré en responsabilité civile, qui couvre tous les dégâts occasionnés par son activité et par son matériel.

Article 9

S'agissant d'une manifestation tournée vers les enfants, nous comptons sur chacun pour qu'elle se déroule dans un bon état d'esprit et dans la convivialité.

Article 10

Chaque exposant s'engage à respecter les horaires d'installation et de rangement, à rendre son emplacement propre et à emporter avec lui ses invendus et ses déchets et ce uniquement à partir de 17h.

Article 11

Les membres de l'association des P'tits Mornaçons sont à votre disposition pour le bon déroulement de cette journée.

Buvette et restauration sur place organisées par l'Association elle même.

L'exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

Fait à :

Le:

Signature :

Règlement

Bourse aux jouets

Et aux vêtements

INSCRIPTION

Nom : Prénom.....
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel :/...../...../...../..... Email.....

Nombre de tables fournies (max 2 par personne) :	Tarif : 6€ X =	€
Portant : oui – non (entouré la mention souhaitée)	Tarif : 2€	
	Total =	€

Nombre de tables non fournies (max 2 par personne) :	Tarif : 5€ X ... =	€
Portant : oui – non (entouré la mention souhaitée)	Tarif : 2€	
	Total =	€

Joindre les éléments suivants :

Copie recto/verso d'une pièce d'identité

Justificatif de domicile

Chèque à l'ordre des P'tits Mornaçons .

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Mme Sellier Tel:07 69 54 04 93 Mail: apaemornac17@gmail.com